



12^{ème} Réunion du Conseil et 11^{ème} Conférence de l'ASSECAA

Rabat, Royaume du Maroc

3-4 mars 2022

COMMUNIQUE FINAL

Sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est tenue, au Siège de la Chambre des Conseillers à Rabat, la 11^{ème} Conférence de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents de l'Afrique et du Monde Arabe (ASSECAA) du 3 au 4 mars 2022. Cette Conférence coïncide avec l'organisation du Forum de dialogue parlementaire Sud-Sud impliquant les Sénats, les Conseils Shoora ou équivalents et les organisations parlementaires régionales d'Afrique, du Monde arabe, d'Amérique latine et des Caraïbes invités à cette occasion par l'Association.

La tenue de cette Conférence coïncide également avec le 20^e anniversaire de la création de l'Association, ce qui fait de la 11^{ème} Conférence une occasion historique d'inaugurer une nouvelle ère de l'Association en vue de promouvoir les intérêts communs des pays arabes et africains et de nouvelles initiatives parlementaires visant à renforcer la coopération conjointe et l'intégration économique et contribuer concrètement à la réalisation des aspirations de nos peuples à une vie décente, au bien-être, à la paix, la prospérité et la sécurité.

La Conférence exprime sa grande fierté pour l'organisation de cet événement tenu sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui a assuré le parrainage des travaux et des activités de la 11^{ème} Conférence de l'Association, ainsi que son appréciation du rôle pionnier de Sa Majesté dans la construction d'une dynamique remarquable de coopération, de développement commun et de renforcement de la sécurité stratégique sur le continent africain et le monde arabe.

Notant l'accueil chaleureux et l'organisation remarquable et réussie par la Chambre des Conseillers, la Conférence salue l'esprit de leadership de S.E. Mr. Enaam Mayara, Président de la Chambre des Conseillers et Président de l'ASSECAA, qui a donné un nouvel élan aux travaux de l'Association en s'appuyant sur des résultats avantageux acquis ces vingt dernières années.



Ont pris part à cette Conférence les Conseils/Sénats ci-après :

- Le Conseil Shoura du Royaume d'Arabie saoudite
- Le Conseil Shoura du Royaume de Bahreïn
- Le Sénat de la République du Burundi
- Le Sénat de la République du Cameroun
- Le Sénat de la République Démocratique du Congo
- Le Sénat de la République de Côte d'Ivoire
- Le Sénat de la République arabe d'Egypte
- Le Conseil national fédéral des Emirats Arabes Unis
- La Chambre de la Fédération de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie
- Le Sénat du Royaume d'Eswatini
- Le Sénat de la République Gabonaise
- Le Sénat de la République de Guinée équatoriale
- Le Sénat du Royaume hachémite de Jordanie
- Le Sénat de la République du Kenya
- Le Sénat du Lesotho
- Le Conseil supérieur de l'Etat Libyen
- Le Sénat de la République de Madagascar
- La Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc
- Le Sénat de la République Fédérale du Nigeria
- Le Conseil Shoura du Sultanat d'Oman



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

- Le Conseil Shoura de l'Etat du Qatar
- Le Sénat de la République du Zimbabwe
- Le Conseil Shoora de la République du Yémen

Les organisations ci-après ont également participé en qualité d'observateurs :

- L'Association des Parlements Méditerranéens
- L'Union parlementaire Arabe
- L'Union Parlementaire Africaine
- Le Parlement arabe.

Lors de la séance d'ouverture de la Conférence, le Président de l'Association, S.E.Mr Enaam Mayara, a prononcé un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir accepté l'invitation à prendre part à cet événement qui est très important pour les régions africaine et arabe. Le Président a en outre souligné qu'en plus de surmonter les problèmes et les défis auxquels les pays africains et arabes sont confrontés, l'Association, s'est donné la mission de relever le défi d'étendre son ouverture et de renforcer sa présence en tant qu'organisation régionale dans les forums parlementaires régionaux et internationaux, et en tant qu'organisation de dialogue et de coopération avec d'autres groupements parlementaires régionaux, tant au Nord qu'au Sud. Il a souligné qu'à l'occasion de la commémoration du 20^{ème} anniversaire de sa création, l'Association est responsable de l'évaluation objective de ses actions, en vue d'explorer de nouvelles perspectives pour l'Association et « comme la capitale Rabat a été le point d'ancrage du lancement effectif de l'Association en juin 2002, nous formulons notre vœu de voir la Conférence de l'ASSECAA pour 2022 à Rabat constituer un cadre régional pour notre Association permettant de renforcer la dynamique de la coopération afro arabe », a-t-il dit.

Après ce discours, les travaux de la Conférence ont débuté avec la présentation du Rapport annuel de l'Association par le Secrétaire général de l'Association, Mr. Abdulwasie Yusuf Ali, qui met en exergue les activités entreprises par le Secrétariat général de l'Association au cours de l'exercice précédent depuis la tenue de la dernière



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

Conférence de l'Association en 2017, ainsi que les conditions d'urgence imposées à l'Association par la pandémie de Coronavirus, qui ont empêché la tenue de certaines activités en présence physique ; les activités s'étant limitées aux réunions virtuelles par le biais du Plateforme ZOOM.

Le Secrétaire général a également soumis une proposition des activités et des programmes à accomplir par le Secrétariat général et la Présidence de l'ASSECAA au cours de l'année 2022, qui s'inscrivent dans les objectifs que l'Association cherche à atteindre pour servir les régions arabe et africaine, dont les plus importants sont la promotion de la coopération économique et commerciale et la construction des liens de communication et de coordination sur toutes les questions d'intérêt commun.

Le rapport du Secrétaire général de l'ASSECAA comprend également une explication sur les actions du Réseau parlementaire d'Afrique et du Monde Arabe pour la sécurité alimentaire et la nutrition depuis sa création, soulignant l'importance du rôle de ce Réseau, d'autant plus que le monde place aujourd'hui la question de l'alimentation et de la nutrition au centre de ses priorités et qui demande des efforts internationaux concertés pour y faire face.

Le rapport donne également un aperçu sur la situation financière de l'Association, l'état des dépenses de l'exercice précédent et une proposition de budget pour l'année 2022. Le Secrétaire général a également demandé que le contenu de son rapport soit considéré comme un document de discussion dans cette conférence.

Par la suite, la Conférence s'est constituée en trois commissions comme suit :

- La Commission des finances
- La Commission des programmes
- La Commission de rédaction du Communiqué final

La Conférence a poursuivi l'examen des thèmes importants inscrits à son ordre du jour, à savoir :

« La coopération et la solidarité afro-arabe comme pilier essentiel pour le redressement économique et le développement face aux répercussions de la pandémie de coronavirus ».



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

« Les jeunes et les femmes au cœur des politiques de développement et de l'investissement durable ».

Ces sujets ont été abordés à travers des interventions et des contributions effectives dans lesquelles la Conférence a évoqué les responsabilités des parlementaires et leur rôle dans l'émergence d'un nouveau modèle arabo-africain de coopération juste et équitable fondé sur le respect de la souveraineté des Etats, l'unité et l'intégrité de leurs territoires et la promotion des intérêts de leurs peuples.

Après, les commissions de la Conférence ont présenté les conclusions de leurs travaux, qui ont été enrichis de discussions et des observations pertinentes.

A l'issue des travaux, la Conférence a abouti aux résolutions et recommandations ci-après :

1. La Conférence approuve les recommandations de la Commission des finances et de la Commission des programmes ; la Conférence souligne également l'importance de l'engagement des conseils/sénats membres dans les activités de l'Association et l'accueil de ses réunions.

2. La Conférence souligne l'importance de revitaliser la coopération dans divers domaines entre les régions arabe et africaine, en particulier dans les domaines du développement, de l'économie et du commerce, et d'œuvrer à l'élimination des obstacles qui empêchent l'expansion de la coopération conjointe, au premier rang desquels figurent les barrières douanières et les restrictions de circulation. La Conférence appelle également les pays arabes et africains à renforcer les transports aériens, maritimes et terrestres pour faciliter le mouvement des personnes, des biens et des services entre les pays des deux régions ;

3. La Conférence réaffirme son soutien au bicamérisme (le système à deux chambres), qui implique l'élargissement de la participation à la prise de décision et d'assurer l'intégrité, la pertinence et l'exactitude de la législation ;

4. La Conférence réaffirme que la période post-Covid-19 nécessite l'émergence d'une nouvelle génération d'initiatives en matière de coopération visant à servir au mieux les intérêts des peuples du continent africain et du monde arabe ;



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

5. La Conférence souligne en outre l'importance de donner un nouvel élan à la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans les régions arabe et africaine, en coordination avec les institutions compétentes des Nations Unies, et d'accélérer la mise en œuvre de l'"Agenda 2063" approuvé par l'Union Africaine ;

6. La Conférence souligne la nécessité de réformer le système COVAX afin de répondre aux besoins des pays africains et arabes, d'accélérer le processus de renforcement de l'immunité collective contre le coronavirus et ses variantes, et de redynamiser les mécanismes de relance économique et sociale, étant entendu que la fin de la pandémie est conditionnée par l'adoption d'une justice mondiale pour l'accès aux vaccins ;

7. La Conférence souligne l'importance de renforcer les mécanismes de coopération financière arabo-africaine en encourageant la création de fonds d'investissement pour soutenir la colocalisation des activités industrielles, agricoles et des services et examiner l'idée de la création d'une institution arabo-africaine pour financer le développement commun, en plus d'accroître la coopération entre les banques centrales et mettre en place de solides institutions conjointes de financement pour garantir les investissements ;

8. La Conférence souligne l'importance d'établir un partenariat stratégique qui permet aux pays arabophones d'Asie d'avoir un "statut préférentiel" dans le cadre des perspectives prometteuses offertes par l'accord de libre-échange continental africain.

9. La Conférence souligne l'importance du partage des expériences et des meilleures pratiques liées au renforcement de la souveraineté sanitaire, énergétique et alimentaire sur le continent africain et le monde arabe en vue de renforcer une coopération afro-arabe solide de manière à assurer la sécurité stratégique face au grand déséquilibre mondial des chaînes d'approvisionnement et de l'émergence de nouvelles zones de conflit qui menacent les chaînes d'approvisionnement mondiales.

10. La Conférence appelle à la création d'un « Réseau des femmes parlementaires pour l'autonomisation économique des femmes et des filles en Afrique et dans le Monde arabe » afin de renforcer les mécanismes de budgétisation sensible au genre, de formuler des stratégies et des propositions pour éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles et adopter une législation et des



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

politiques publiques appropriées pour l'autonomisation des femmes et des filles en Afrique et dans le monde arabe ;

11. La Conférence appelle au renforcement du plaidoyer parlementaire afin de consolider les programmes d'accompagnement des jeunes et de financement de leurs initiatives tout en invitant les pays arabes et africains à formuler des plans innovants pour accélérer les transformations majeures du marché de travail en mettant en place des mesures concrètes pour un accès au dynamisme de la Quatrième Révolution industrielle et la transformation numérique, en plus d'accélérer les mécanismes d'investissement et de connectivité Internet dans sa cinquième génération (5G)

12. Condamnant toutes les formes de terrorisme que connaissent les régions arabe et africaine, la Conférence réproouve également et fermement les attaques transfrontalières lancées par le groupe terroriste Houthi, notamment les attaques contre les Emirats Arabes Unis et le Royaume d'Arabie Saoudite qui ciblent les populations civiles et les infrastructures. Elle salue vivement la résolution 2624 (2022) du Conseil de sécurité des Nations Unies, désignant le groupe yéménite Houthi comme une « organisation terroriste » et interdisant la poursuite de la fourniture d'armes au Yémen, tout en renouvelant son soutien total et inconditionnel à l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen ;

13. La Conférence appelle à l'engagement dans l'effort international pour mettre un terme à toutes les formes de recrutement et d'utilisation d'enfants dans les conflits armés et améliorer la protection et la réhabilitation des enfants touchés par les conflits, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies ;

14. Consciente des répercussions dangereuses du changement climatique sur la sécurité et la stabilité dans les régions arabe et africaine, la conférence appelle à employer tous les moyens pour résoudre les conflits liés aux besoins des ressources en eau, en énergie et en nourriture par un dialogue fructueux et des méthodes pacifiques afin de sauvegarder la sécurité stratégique commune; dans ce contexte, la Conférence salue l'initiative de Son Altesse le Prince Héritier du Royaume d'Arabie Saoudite, Mohammed Ben Salman Ben Abdelaziz, appelée « Green Saudi Arabia », l'initiative verte saoudienne ainsi que l'accueil à Riyad du tout premier Sommet sur le « Green initiative du Moyen-Orient », l'Initiative verte du Moyen Orient.



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

15. Alors que la Conférence félicite à la fois la République Arabe d'Egypte qui accueillera la Conférence des parties COP27 et l'accueil de la COP28 par les Emirats Arabes Unis, comme l'expression concrète de la priorité stratégique de lutte contre les changements climatiques et de l'atteinte de la neutralité carbone en Afrique et dans le Monde arabe, elle attire cependant l'attention à l'exacerbation alarmante des changements climatiques et à leurs répercussions, y compris les vagues d'immigration croissantes et les déplacements induits par le changement climatique ; ce qui nécessite d'accélérer la mise en œuvre des résolutions et recommandations stipulées dans le « Pacte mondial de Marrakech pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » ;

16. La Conférence approuve l'organisation du deuxième Forum économique et parlementaire arabo-africain pour mettre en œuvre les recommandations du premier Forum économique et parlementaire arabo-africain, qui s'est tenu les 25 et 26 avril 2018 à Rabat. Dans le même contexte, la Conférence approuve la tenue de la réunion des chambres de commerce et d'industrie d'Afrique et du monde arabe ;

17. La Conférence appelle à investir dans les mécanismes de coordination et de coopération entre les Sénats, les Shouras et les Conseils équivalents d'Afrique et du Monde arabe et les institutions similaires d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de la coopération Sud-Sud, soulignant aussi l'importance de l'ouverture à l'Association des Sénats d'Europe dans le domaine du renforcement de la coopération Nord-Sud.

18. Concernant le point soulevé par le Président de la Conférence à la demande de certains membres, en rapport avec le statut et l'avenir du Siège du Secrétariat Général de l'ASSECAA à Sanaa et à Addis-Abeba, la Conférence approuve à l'unanimité l'initiative de la troïka composée de S.E Mr. Naam Mayara, Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc et Président de l'Association, S.E Mr. Saqr Ghabash, Président du Conseil National Fédéral des Emirats Arabes Unis et S.E Mr. Jesse Agenhau Teshafer, Président de la Chambre de la Fédération de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie, d'évaluer la situation et de prendre une décision appropriée à ce sujet afin de s'assurer que le Secrétariat Général s'acquitte pleinement de ses missions.



ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

19. La Conférence confirme son soutien aux efforts déployés par l'Etat du Qatar pour organiser et accueillir la Coupe du Monde de la FIFA 2022, car cet événement très important ne représente pas seulement l'Etat du Qatar, mais constitue un événement auquel tous les Etats membres de l'Association sont réellement fiers. A cette occasion, l'Association souhaite pleins succès à l'Etat du Qatar dans l'organisation de cette activité sportive mondiale.

20. Les participants expriment leur immense gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au gouvernement du Royaume du Maroc et à la Chambre des conseillers en particulier pour la généreuse hospitalité et l'accueil chaleureux réservés aux délégués lors de leur séjour au Royaume du Maroc. Ils expriment en outre leur immense gratitude au Royaume du Maroc pour les efforts remarquables consentis dans la préparation et l'organisation de cet événement important.

Enfin, les participants ont résolu qu'une motion de remerciements soit adressée à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour le parrainage de cette Conférence.

Secrétariat général de l'ASSECAA

Rabat, Royaume du Maroc

4 mars 2022